

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation
Le 14 septembre 2026

Nombre de délégués :
En exercice : **27**
Présents : **21**
Votants : **27**

L'an DEUX MILLE VINGT SIX
Le **vingt-et-un septembre, à dix-huit heures**
Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
La Chambre, sous la présidence
de Madame Mathilde SONZOGNI

Délibération 74-2026 : FPIC 2026	Approuvée
Délibération 75-2026 : Suppression de la régie de recettes de la micro crèche auprès de la communauté de communes	Approuvée
Délibération 76-2026 : Suppression de la régie de recettes de la halte-garderie auprès de la communauté de communes	Approuvée
Délibération 77-2026 : Renouvellement de la prise en charge du meublé pour les renforts de gendarmerie	Approuvée
Délibération 78-2026 : Renouvellement de la prise en charge des dépenses de fonctionnement du poste de maitresse E pour l'année scolaire 2026-2027	Approuvée
Délibération 79-2026 : Modification de la composition de la commission mobilités	Approuvée
Délibération 80-2026 : Exercice du droit à la formation des conseillers communautaires	Approuvée
Délibération 81-2026 : Approbation du règlement intérieur	Approuvée
Délibération 82-2026 : Approbation de la convention de délégation du service de transport d'utilité sociale avec la Région	Approuvée
Délibération 83-2026 : Rectification d'une erreur matérielle sur la délibération 2025-66 M	Approuvée
Délibération 84-2026 : Autorisation de recours à des vacataires pour la restauration scolaire	Approuvée
Délibération 85-2026 : Création de 3 emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité pour la restauration scolaire	Approuvée
Délibération 86-2026 : Création d'un emploi permanent d'agent de service à compter du 1 ^{er} janvier 2027 pour la restauration scolaire	Approuvée
Délibération 87-2026 : Création d'un emploi permanent d'agent de service à compter du 22 octobre 2026 pour la restauration scolaire	Approuvée
Délibération 88-2026 : Création d'un emploi permanent d'agent de surveillance à compter du 22 octobre 2026 pour la restauration scolaire	Approuvée
Délibération 89-2026 : Instauration d'une indemnité de nettoyage des vêtements de travail	Approuvée
Délibération 90-2026 : Motion de soutien au site Ferro Globe de Montricher Albanne	Approuvée
Délibération 91-2026 : Situation du SMR de Modane	Approuvée

Affiché le 22 septembre 2026

Publié sur le site internet www.la4c.fr le 23/09/2026

Les délibérations sont consultables au siège de la
Communauté de Communes Terres de Maurienne

Fait à La Chambre, le 22 septembre 2026

La Présidente, Mathilde SONZOGNI

